

FAITS MARQUANTS DE MARRAKECH: LUNDI, 14 NOVEMBRE 2016

Lundi 14 novembre, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'est poursuivie à Marrakech, au Maroc. Les groupes de contact du GAP, de la CdP et de la CMP ont poursuivi leurs travaux tout au long de la journée. Dans la soirée, les plénières de clôture du SBI, du SBSTA et du GAP se sont réunies. Les plénières de clôture du SBI et du SBSTA reprendront mardi 15 novembre.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DU SBI

Le Président du SBI Tomasz Chruszczow a ouvert la session.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Élection des membres du bureau autres que le Président: Le SBI a élu Zhihua Chen (Chine) comme Co-Président du SBI et Tuğba İçmeli (Turquie) comme Rapporteur du SBI.

NOTIFICATION ET EXAMEN CONCERNANT LES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I: Révision des « Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie: directives FCCC pour l'établissement des communications nationales »: Le Président Chruszczow a signalé que les directives révisées sont « presque prêtes » mais que la « questions en suspens » demeure sans solution. Le SBI a adopté le projet de conclusions (FCCC/SBI/2016/L.42).

De nombreuses Parties ont dit regretter que les directives n'aient pas été adoptées. Plusieurs Parties, dont la NOUVELLE-ZÉLANDE, les ÉTATS-UNIS, la NORVÈGE et la SUISSE, ont déclaré leur intention d'appliquer volontairement les directives révisées, ou d'envisager d'inclure des éléments des directives dans leurs septièmes NC.

La FÉDÉRATION DE RUSSIE a estimé que l'application des projets de principes directeurs n'assurerait pas la transparence, la cohérence ni la comparabilité des NC, et a plaidé pour l'application des principes adoptés uniquement.

QUESTIONS RELATIVES AUX MÉCANISMES PRÉVUS PAR LE PROTOCOLE DE KYOTO: Examen des modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre: Le Président Chruszczow a signalé que les conclusions n'ont pas pu être finalisées et que les négociations se poursuivront à la SBI 46.

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU WIM: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SB/2016/L.8) et recommandé un projet de décision pour examen par la CdP. Le NICARAGUA a estimé que WIM devrait être mis en œuvre uniquement « en vertu de la Convention ».

MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES: Rapport annuel commun du CET et du CRTC: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SB/2016/L.5).

CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'EXAMEN DES FONCTIONS DU CPF: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2016/L.40).

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT: Troisième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités au titre de la Convention: Le SBI a adopté les conclusions et recommandé un projet de décision pour examen par la CdP (FCCC/SBI/2016/L.38).

Troisième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto: Le SBI a adopté les conclusions et recommandé un projet de décision pour examen par la CMP (FCCC/SBI/2016/L.39).

IMPACT DES MESURES DE RIPOSTE MISES EN ŒUVRE: Forum amélioré et programme de travail: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SB/2016/L.6).

Modalités de fonctionnement, programme de travail et fonctions à prévoir au titre de l'Accord de Paris pour le forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SB/2016/L.7).

Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto: Le Président Chruszczow a signalé que les conclusions n'ont pas pu être finalisées et que l'examen de ce sous-point se poursuivront à la SBI 46.

Progrès accomplis dans l'application de la décision 1/CP.10: Le Président Chruszczow a signalé que les conclusions n'ont pas pu être finalisées et que l'examen de ce point se poursuivront à la SBI 46.

QUESTIONS DE GENRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Le SBI a adopté les conclusions et recommandé un projet de décision pour examen par la CdP (FCCC/SBI/2016/L.37).

QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES: Le Président Chruszczow a signalé que les sous-points relatifs à l'exécution du budget pour la période biennale 2016-2017, la rapport d'audit et les états financiers pour 2015, les autres questions et rapports financiers concernant des activités relatives à la mise en œuvre de l'Article 6 de la Convention ont été examinés consécutivement. Le SBI a adopté une conclusion unique sur ces questions (FCCC/SBI/2016/L.41) et recommandé des projets de décision à la CdP (FCCC/SBI/2016/L.41/Add.1) et à la CMP (FCCC/SBI/2016/L.41/Add.2) pour examen.

DÉCLARATIONS DE CLÔTURE: La Thaïlande, au nom du G-77/CHINE a souligné, entre autres: l'urgence d'améliorer l'action et le soutien pré-2020; les préoccupations concernant le fait de conditionner le financement pour la participation des pays en développement sur le PIB par habitant; et les préoccupations concernant l'approche adoptée dans le budget biennal pour la période 2017-2018.

L'UE a salué les progrès accomplis à cette réunion sur le renforcement des capacités, sur un FSV constructive et un accord sur les cadre de référence pour le CPF; et a exprimé sa déception sur le manque de progrès sur les MDP et les NC.

L'Australie, pour le GROUPE DE COORDINATION, a souligné l'importance des accords actuels en matière de transparence pour l'action pré-2020, et a salué les progrès accomplis en matière d'adaptation, de technologie, de renforcement des capacités et de genre.

Le Costa Rica, pour l'AILAC, a estimé que le début de travaux du CPTC est un « pas dans la bonne direction » et a souligné l'importance d'établir un registre public de CDN.

Les Maldives, pour l'AOSIS, et la République de Corée, pour le GIE, ont déploré le manque de progrès sur le renforcement du MDP. Le Mali, pour le GROUPE AFRICAÏN, a salué les progrès accomplis sur les PNA et sur le genre, en invitant les Parties à

mettre en œuvre des activités relatives à la problématique de genre. Le GIE a plaidé pour que les activités climatiques soient orientées de façon à être plus réactives aux problèmes de genre.

Le Panama, au nom du CfrN, a rappelé aux Parties que le SBI est censé agir sur REDD+ en 2017.

L'UKRAÏNE a déclaré que le rapport sur les données pour les inventaires nationaux de GES pour la période 1990-2014 (FCCC/SBI/2016/19), ne traite pas la question du double comptage.

L'INDONÉSIE, avec plusieurs autres, a salué le flux de travail stratégique destiné à guider la mise en œuvre de la fonction de renforcement des actions et des soutiens du WIM en matière de pertes et préjudices.

Les TUNGO ont signalé que les syndicats sont une ressource pour identifier les composantes d'une transitions durable et juste. Le groupe FEMMES ET GENRE a salué le plan d'action sur le genre, en signalant que les objectifs de l'Accord de Paris ne seront pas atteints sans l'égalité de genre. Les YOUNGO ont exhorté tous les Pays à identifier un point focal pour l'ACE et à intégrer l'ACE dans leurs CDN.

CAN a qualifié le registre public d' « infrastructure cruciale », en estimant qu'il devrait être conçu pour pouvoir suivre l'historique des modifications des CDN. Constatant que l'accès des observateurs a été limité en raison d'inquiétudes en matière de conflits d'intérêt, CJN! a appelé à adopter des directives assurant que les organismes ayant des conflits d'intérêt potentiels ou perçus ne soient pas admises aux processus.

Les AGRICULTEURS ont appelé au transfert de technologies et à mettre en place un cadre de financement audacieux, notamment pour les agriculteurs des pays en développement. Les PEUPLES AUTOCHTONES ont plaidé pour un programme complet permettant de renforcer la participation des peuples autochtones.

CLÔTURE ET COMPTE-RENDU DE LA SESSION: Le Secrétaire a rapporté les incidences budgétaires et administratives des décisions adoptées à la réunion à ce stade, en signalant qu'il faut réunir 320 000 € supplémentaires pour la mise en œuvre des activités relatives au genre en 2017.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DU SBSTA

Le Président du SBSTA Carlos Fuller a ouvert la session.

NWP: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2016/L.22).

RAPPORT DU COMITÉ DE L'ADAPTATION: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SB/2016/L.4).

MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME TECHNOLOGIQUE: Rapport annuel commun du CET et du CRTC: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SB/2016/L.5).

Cadre technologique institué en vertu du paragraphe 4 de l'article 10 de l'Accord de Paris: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SB/2016/L.21).

QUESTIONS RELATIVES À L'AGRICULTURE: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2016/L.23).

QUESTIONS RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SCIENCE ET À L'EXAMEN: Recherche et observation systématique:

Le SBSTA a adopté les conclusions, après quelques modifications mineures, et a transmis un projet de décision pour examen et adoption à la CdP (FCCC/SBSTA/2016/L.26 et Add.1).

Conseils sur la manière dont les évaluations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat peuvent éclairer le bilan mondial visé à l'article 14 de l'Accord de Paris: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2016/L.24).

IMPACT DES MESURES DE RIPOSTE MISES EN ŒUVRE: Forum et programme de travail: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SB/2016/L.6).

Modalités de fonctionnement, programme de travail et fonctions du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, visés par l'Accord de Paris: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SB/2016/L.7).

Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto: Le SBSTA n'a pas été en mesure d'achever les conclusions sur ce sous-point, et il sera examiné à la SBSTA 46.

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES RELEVANT DE LA CONVENTION: Interface d'accès aux données relatives aux GES: Le SBSTA n'a pas été en mesure de parvenir à un accord, et la SBSTA 46 continuera l'examen de ce sous-point.

Emissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2016/L.25).

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES RELEVANT DU PROTOCOLE DE KYOTO: UTCATF: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2016/L.20).

CSC dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du MDP: Le SBSTA a adopté les conclusions et transmis un projet de décision pour examen et adoption à la CMP (FCCC/SBSTA/2016/L.19 et Add.1).

QUESTIONS RELATIVES À L'ARTICLE 6 DE L'ACCORD DE PARIS: Directives concernant les approches coopératives: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2016/L.28).

Règles, modalités et procédures pour le mécanisme: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2016/L.29).

Programme de travail relevant du cadre pour les démarches non fondées sur le marché: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2016/L.30).

MODALITÉS DE COMPTABILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES FOURNIES ET MOBILISÉES PAR DES INTERVENTIONS PUBLIQUES, CONFORMEMENT AU PARAGRAPHE 7 DE L'ARTICLE 9 DE L'ACCORD DE PARIS: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2016/L.27).

DÉCLARATIONS DE CLÔTURE: La Thaïlande, au nom du G-77/CHINE a souligné que l'adaptation, y compris les co-avantages de l'atténuation, restent la priorité clé pour les pays en développement.

Reconnaissant la conception commune dégagée concernant le rôle stratégique du cadre technologique pour susciter une transformation, le Mexique, au nom du GIE, a salué les travaux du CET et du CRTC, notamment sur les liens avec le mécanisme de financement.

L'Australie, pour le GROUPE DE COORDINATION, a souligné l'importance d'achever les travaux sur les approches coopératives pour envoyer un signal au secteur privé de réorienter ses investissements. Le Panama, au nom du CfrN, a appelé tous les acteurs, y compris le secteur privé, à suivre les pratiques de la CCNUCC pour assurer l'intégrité environnementale.

Les Maldives, au nom de l'AOSIS, a estimé que les mécanismes marchands de l'Accord de Paris devraient dépasser la simple compensation pour contribuer à l'atténuation globale, et que les profits tirés devraient être réinvestis dans l'adaptation, tandis que les mécanismes non marchand devraient entamer la réforme des subventions aux énergies fossiles et l'élimination progressive des technologies inefficaces et polluantes.

L'UE a souligné les conclusions sur la façon dont les évaluations de GIEC peuvent éclairer le bilan mondial.

Le Mali, pour le GROUPE AFRICAÏN, la République démocratique du Congo pour les PMA, les PHILIPPINES et le SRI LANKA ont exprimé leur déception du fait que les Parties n'aient pas pu s'entendre sur la façon d'aborder les impacts des changements climatiques sur l'agriculture, en soulignant l'importance de l'agriculture pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, ainsi que pour l'éradication de la pauvreté et de la faim.

Considérant le financement et la technologie comme les deux piliers fondamentaux de l'Accord de Paris, le Guatemala, au nom de l'AILAC, a souligné les progrès accomplis dans ces deux domaines.

De nombreux groupes ont mis en exergue que les conclusions sur le WIM ouvrent la voie vers un travail plus constructif.

Les ONG INDÉPENDANTES ET DE RECHERCHE ont souligné le besoin de tisser et d'entretenir des partenariats, et d'améliorer l'interface science-politique.

Les TUNGO ont souligné le lien entre la protection du climat et celle des moyens de subsistance.

Le Groupe FEMMES ET GENRE a soulevé des inquiétudes concernant la compensation du dioxyde de carbone et les approches marchandes susceptibles de conduire à une marginalisation aggravée des femmes, des seniors et d'autres groupes.

Soulignant que les communautés ne peuvent pas attendre quatre ans de plus, les YOUNGO ont instamment demandé que le financement pour l'adaptation et pour les pertes et préjudices soit abordé.

Les BINGO ont souligné le besoin d'approches concises, équilibrées et intégrales du mécanisme technologique.

CAN a salué les progrès accomplis sur le cadre technologique, mais s'est dit déçu du manque d'avancées en ce qui concerne les modalités de responsabilisation pour le financement. CJN! a souligné que « l'atteinte de l'objectif de 1,5°C » ne laisse aucune place pour les mécanismes de compensation du dioxyde de carbone.

Les AGRICULTEURS a déploré le manque de résultats substantiels sur l'agriculture. Les PEUPLES AUTOCHTONES ont souligné que les peuples autochtones devraient avoir un plein accès à tous les financements dans le cadre du FVC.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CDP

MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES: Relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention: Les consultations informelles se sont centrées sur un projet de décision préparé par les Co-Facilitateurs. Des points de vue contraires ont été exprimés sur une référence au fait d'inviter les pays en développement à utiliser le soutien du Programme de préparation et de soutien du FVC pour mettre en œuvre les plans d'action technologique. Plusieurs Parties, contrées par d'autres, ont soutenu la suppression de la référence au programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies, du fait que tous les fonds de ce programme sont déjà dépensés.

Dans l'après-midi, un représentant du FVC a précisé que les questions relatives à la mise en œuvre des plans d'action technologique « devraient être orientées vers d'autres modalités plutôt que dans le cadre de la préparation relevant du FVC ».

Les Parties ont échangé des points de vue sur les paragraphes soulignant l'importance de l'accès des pays en développement aux ressources financières pour les actions à tous les stades du cycle technologique, et stipulant des directives au FVC pour, entre autres, donner la priorité aux projets soutenus par le CRTD.

Un groupe de pays développés, contré par un grand groupe de pays en développement, a proposé de supprimer le dernier paragraphe, en signalant que les directives au FVC devraient être traitées dans le cadre du point correspondant de l'ordre du jour de la CdP. Quelques pays développés ont fait des propositions de rapprochement.

Les consultations informelles se sont poursuivies dans l'après-midi.

QUESTIONS RELATIVES AU FINANCEMENT: Sixième examen du mécanisme financier: Les Parties ont commenté le texte révisé sur les directives actualisées pour l'examen, et certaines se sont opposées à des ajouts textuels sur les sources d'informations et sur les critères. Aux fins d'achever le travail et « d'avoir un examen », d'autres groupes, contrés par une Partie, ont suggéré d'ajouter « entre autres » au début de la liste de critères et de supprimer quelques uns des tirets mais pas tous. Les consultations informelles entre Parties se sont poursuivies.

Financement à long terme de l'action climatique: Les Parties ont discuté du texte révisé du projet de décision.

Concernant les ateliers en session, les points de vue divergeaient, entre autres, sur les thèmes des ateliers et sur le texte demandant au Secrétariat de conduire un programme d'évaluation des besoins des pays en développement. Concernant les thèmes des ateliers, certains préféreraient se centrer sur l'accès des pays en développement au financement de l'action climatique et établir un nouvel objectif quantifié pour ce financement, et d'autres ont souhaité se centrer sur le rôle des politiques et sur la création d'environnements propices pour mobiliser le financement d'échelle. Les consultations informelles se sont poursuivies dans la soirée.

Rapport du FEM à la CdP et directives à l'intention du Fonds: Examinant un texte intégré des Co-Présidents sur les directives, les Parties ont exprimé des points de vue divergents sur les propositions textuelles, notamment: que le FEM, dans ses discussions sur la stratégie pour la septième reconstitution, prenne en compte « toute décision de la CMA »; et que « toutes les demandes de financement répondant aux stratégies et aux normes des domaines focaux du FEM soient examinées et répondues de façon appropriée et opportune ». Les Parties ont été invitées à consulter de façon informelle.

Engagement d'un processus visant à recenser les informations que doivent communiquer les Parties conformément au paragraphe 5 de l'article 9 de l'Accord de Paris: Les Parties ont exprimé des points de vue divergents sur une liste non exhaustive d'éléments comprenant des options pour les sections relatives: aux objectifs et au champ d'application; aux arrangements existants sur lesquels prendre appui; aux liens; aux prochaines étapes; et au calendrier et autres arrangements.

Elles ont également divergé sur la marche à suivre, notamment avant la CdP 23. Les Co-Présidents réviseront le texte.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CMP

QUESTIONS RELATIVES AU MDP: Hlobisile Sikhosana-Shongwe (Swaziland) et Karoliina Anttonen (Finlande) ont co-facilité les consultations informelles, en guidant les Parties sur un projet de décision, et pratiquement tous les paragraphes sont restés entre crochets. Concernant les paragraphes de préambule, quelques Parties ont souligné des inquiétudes relatives au MDP, notamment la manque de demande pour les REC et l'état de ratification de l'amendement de Doha, et ont suggéré de modifier la façon dont le SBSTA prend note, au lieu d'accueillir avec satisfaction, les résultats du MDP. Les Parties ont décidé de supprimer les références à l'Accord de Paris. Les consultations informelles vont se poursuivre.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES DU GAP

QUESTIONS DIVERSES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS: Dans les consultations informelles, les Parties ont examiné une liste de neuf questions qui ne sont possiblement pas traitées dans le programme de travail de l'Accord de Paris en vertu de la Décision 1/CP.21.

Les Parties ont examiné la question de fournir ou non des recommandations à la CdP sur la façon ou le lieu où ces questions devraient être abordées. Le BRÉSIL, avec le soutien de l'UE et des ÉTATS-UNIS, a suggéré que l'Article 4.10 (calendrier communs) soit accueilli par le SBI et l'Article 12 (éducation, formation et sensibilisation du public) relève du SBI ou du SBSTA.

La CHINE, le Kenya, au nom du GROUPE AFRICAÏN, les PHILIPPINES, l'ARABIE SAOUDITE et TUVALU ont cherché un arrangements intégral pour toutes les questions considérées comme « orphelines ».

Soulignant que ces points ont un « siège » dans la CMA, l'Australie a mis en garde contre la duplication au moment d'essayer de conduire les travaux préparatoires nécessaires.

Concernant le Fonds pour l'adaptation, les points de vue divergeant sur la transmission ou non du projet de décision du G-77/Chine à la CdP. Après quelques délibérations, les Parties ont décidé que le projet de décision sera annexé à la note de réflexion des Co-Présidents du GAP, avec une indication claire du fait qu'il n'a pas été approuvé.

QUESTIONS RELATIVES AU BILAN MONDIAL: Dans les consultations informelles, les Parties sont convenues d'inclure un paragraphe dans les conclusions du GAP saluant le conseil du SBSTA sur la façon dont les évaluations du GIEC peuvent éclairer le bilan mondial.

Concernant les éventuelles questions de cadrage pour les soumissions, l'AFRIQUE DU SUD a souligné que les modalités ont à voir avec le « comment », alors que les questions proposées interrogent sur le « quoi et le qui ».

Concernant les questions relatives aux liens et au contexte, la NOUVELLE-ZÉLANDE, les ÉTATS-UNIS, le JAPON et l'UE ont plaidé pour séparer le texte du bilan mondial de la question relative à l'augmentation du niveau d'ambition.

Concernant les sources d'information, les Îles Salomon au nom des PMA, et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont appelé à une définition souple de « tous les éléments » et à ne pas les limiter à l'adaptation, l'atténuation et les MMO.

Concernant le document final/les résultats, l'UE a suggéré d'articuler la question autour d'objectifs à long terme et de l'objectif global du bilan mondial. La COLOMBIE et l'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, ont proposé de demander ce que le document final devrait être.

Le Co-Facilitateur Nagmeldin Elhassan (Soudan) a indiqué qu'après quelques révisions mineures, les questions seront adoptées comme une composante des conclusions du GAP.

MPLD CONCERNANT LE CADRE DE TRANSPARENCE DES MESURES ET DE L'APPUI: Après l'introduction d'amendements mineurs dans une note informelle préparée par les co-facilitateurs, le Co-Facilitateur Xiang Gao (Chine) a lancé un appel à commentaires. Plusieurs Parties ont exprimé leur soutien à cette note et leur disposition à démarrer les travaux techniques. Beaucoup, y compris l'UE, l'ARABIE SAOUDITE et la NOUVELLE-ZÉLANDE, ont soutenu l'idée de garantir que le document ne soit pas renégocié dans le cadre du groupe de contact sur le GAP.

NOUVELLES DIRECTIVES CONCERNANT LA SECTION DE LA DÉCISION 1/CP.21 RELATIVE À L'ATTÉNUATION: Au cours des consultations informelles, le Co-Facilitateur Sin Liang Cheah (Singapour) a lancé un appel

aux Parties pour qu'elles expriment leurs points de vue sur les directives pour la responsabilisation sur les CDN et les étapes à venir.

De nombreux pays, dont l'INDE, ont souligné: que la responsabilisation est la clé de la transparence; l'importance de prendre appui sur les arrangements existants; le besoin de différenciation et de souplesse pour intégrer toute la diversité des CDN; et le besoin d'unités de mesure communes. Les États-Unis ont souligné que les directives doivent reconnaître que les Parties ont un chemin commun mais divers points de départ et divers rythmes.

Concernant les prochaines étapes, les pays ont décidé de convoquer une table ronde, proposée par la Colombie au nom de l'AILAC, et par la Chine au nom des LMDC, au lieu d'organiser des ateliers. Les points de vue ont divergé sur la question de savoir si la table ronde devrait se tenir immédiatement avant la prochaine session ou de façon concomitante, ou bien encore durant la période intersessions, et sur les éventuels résultats qu'elle devrait produire.

NOUVELLES DIRECTIVES CONCERNANT LA COMMUNICATION RELATIVE À L'ADAPTATION, NOTAMMENT PRÉSENTÉE DANS UNE CPDN: Le Co-Facilitateur Richard Muyungi (Tanzanie) a présenté le projet de note des Co-Facilitateurs.

L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, a demandé entre autres: que les liens avec le bilan mondial soient reconnus; que le fait que les Parties sont aptes à choisir le vecteur de communication approprié soit consigné; et que le statut du tableau annexé soit clarifié.

Les Parties ont alors discuté du plan de travail à venir. L'Équateur au nom des LMDC, soutenu par l'Arabie Saoudite au nom du GROUPE ARABE, a proposé d'élaborer un rapport de synthèse sur les communications relatives à l'adaptation présentées dans une CPDN, sur la base des soumissions des Parties. La NOUVELLE-ZÉLANDE s'y est opposée.

Les Parties ont finalement décidé de demander au Secrétariat d'élaborer une note informative identifiant l'éventuelle information à inclure dans les communications relatives à l'adaptation, prévoyant des directives pour les divers vecteurs prévus à l'Article 7.11 de l'Accord de Paris (soumission et mise à jour des communications relatives à l'adaptation), ainsi que les éléments saisis dans les soumissions des Parties et dans le tableau annexé.

Elles sont convenues que le document d'information serait suivi: de nouvelles soumissions; d'un rapport de synthèse des soumissions; et d'un atelier, soit en session soit en conjonction avec une session.

GROUPE DE CONTACT GROUP SUR LES POINTS 3-8: La Co-Présidente du GAP Sarah Baashan a appelé les co-facilitateurs à faire leurs rapports, dans lesquels ils ont noté que les points d'accord concernant les travaux à venir sont inclus dans le projet révisé de conclusions.

La Co-Présidente du GAP Jo Tyndall a présenté le projet de texte des conclusions, en signalant qu'il prend en compte les contributions des Parties faites à la session précédente du groupe de contact.

Un grand nombre de Parties ont félicité les Co-Présidentes et les Co-Facilitateurs pour leur travail au cours de cette session. Elles ont également appelé, entre autres, à donner une reconnaissance suffisante au projet de décision proposé par le G-77/Chine sur la mise du Fonds pour l'adaptation au service de l'Accord de Paris. La Co-Présidente Baashan a proposé un libellé additionnel dans le projet de conclusions pour faire référence au projet de décision et au fait que d'autres Parties ont estimé cette décision prématurée.

Tuvalu, pour les PMA, et d'autres ont appelé à clarifier la façon de faire avancer les travaux du GAP après mai 2017. La Présidente du GAP Tyndall a proposé de lancer un appel général à soumissions. Les Parties ont accepté.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DU GAP

La Co-Présidente du GAP Baashan a présenté, et les Parties ont adopté, le projet de conclusions (FCCC/APA/2016/L.4 et Add.1). Elle a expliqué que les Co-Présidentes du GAP vont diffuser leur note de réflexion informelle avec un aperçu des résultats de cette session de reprise, sur la base des points de vue défendus par les Parties et exprimés dans leurs soumissions à cette session.

CLÔTURE DE LA SESSION ET COMPTE-RENDU: Le Secrétariat a rapporté les incidences administratives et budgétaires préliminaires, en appuyant sur le fait que les actions: dans le

cadre du point 3 (nouvelles directives concernant la section de la décision 1/CP.21 relative à l'atténuation) vont requérir 65 000 €; dans le cadre du point 4 (nouvelles directives concernant la communication relative à l'adaptation) vont requérir 65 000 €; dans le cadre du point 5 (Modalités, procédures et lignes directrices concernant le cadre de transparence des mesures et de l'appui) vont requérir 427 000 €; et dans le cadre d'autres activités mandatées, va requérir des fonds additionnels à hauteur de 557 000 €.

La Rapporteuse du GAP Anna Serzynsko (Pologne) a présenté, et les Parties ont adopté, le compte-rendu de la session 1-2 du GAP (FCCC/APA/2016/L.5).

DÉCLARATIONS DE CLÔTURE: La Thaïlande, pour le G-77/CHINE, a souligné l'importance de démontrer que les travaux avancent étant donnée la prompte entrée en vigueur de l'Accord de Paris, et a appelé à accélérer la mise en œuvre des actions pré-2020, et à améliorer la fourniture de MMO.

La Suisse, pour le GIE, a instamment mis en garde contre une « marche arrière » et a déploré l'absence d'accord pour « en venir au travail essentiel » dans la deuxième semaine.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, s'est dite inquiète concernant la lenteur des progrès, en signalant que le groupe va encourager ses experts à poursuivre des discussions informelles.

L'UE a salué le fait d'avoir un chemin clair tracé pour chaque point. Reconnaisant l'importance pour plusieurs Parties de mettre le Fonds pour l'adaptation au service de l'Accord de Paris, la déléguée a exprimé l'engagement de l'UE à rester le plus grand contributeur du financement de l'adaptation.

Les Maldives, au nom de l'AOSIS, ont souligné, entre autres, les travaux essentiels à accomplir pour garantir que les directives concernant les caractéristiques, l'information et la responsabilisation dans le cadre des CDN puissent accélérer les efforts visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C.

La République démocratique du Congo, au nom des PMA, a réitéré le besoin d'avancées réelles et s'est dite déçue qu'il n'ait pas été possible d'avancer davantage.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a réaffirmé que les travaux à venir doivent être équilibrés et a souligné que les questions de cadrage pour les soumissions ne doivent pas limiter la capacité des Parties à soumettre leurs points de vue sur d'autres questions.

La Bolivie, au nom des LMDC, a souligné le besoin d'aborder les questions transversales, telles que la différenciation, dans tous les points de l'ordre du jour.

Soulignant le besoin de catalyser l'action climatique et de « la domestiquer sous nos juridictions », le Costa Rica, au nom de l'AILAC, a appelé à des calendriers clairs pour les travaux à venir.

Le Mali, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné, entre autres, le rôle du Fonds pour l'adaptation mis au service de l'Accord de Paris, et que le niveau d'ambition pré-2020 reste « d'une importance capitale ».

La Co-Présidente du GAP Tyndall a proposé, et les Parties ont accepté, de suspendre la GAP 1-2 à 23h23, et de reprendre à Bonn en mai 2017 pour la GAP 1-3.

DANS LES COULOIRS

Un grondement d'avions amenant les ministres et chefs d'États à l'aéroport Menara de Marrakech s'est fait entendre sur les têtes des délégués qui entamaient leur deuxième semaine de négociations. Le bruit des avions submergeant parfois les interventions dans de nombreuses tentes de réunion, certaines Parties se « débattaient pour faire entendre leur voix ».

L'après-midi, nombre de participants sentaient venir une longue nuit de travail, avec trois plénières de clôture programmées pour la soirée. À mesure que les plénières se succédaient en douceur, et adoptaient des conclusions dans un temps relativement court, un observateur a trouvé cela ironiquement réconfortant et a lancé « qu'il est aisé d'adopter des conclusions procédurales avec peu de substance, n'est-il pas ? ».

C'est un groupe de contact, ou plutôt une série de groupes de contact, qui s'est prolongé plus tard que toutes ces plénières. Alors que les délégués centrés sur le financement se demandaient parfois pourquoi une telle pression pour la conclusion d'un accord maintenant, ce lundi, les dernières arrivées continuaient de se faire sentir et rappelaient que le temps est venu d'un « changement d'altitude », le passage du travail technique aux échanges de haut niveau, où de nombreux observateurs espèrent pouvoir reconnaître un monde uni face aux changements climatiques.